

# La Place Aristide Briand ne sera pas démolie

Les marchés, la brocante, les terrasses doivent continuer leurs activités sur l'Esplanade centrale de la ville :

- Il n'y a toujours pas de permis de démolir la place !
- Il n'y a toujours pas de permis de construire le parking !
- Il n'y a toujours pas de permis d'aménager la future place !

Ce n'est pas seulement nous qui le disons. Le Midi-Libre du 8 août 2022 relaie ces informations dans un article titré **A. Briand : projet de parking abandonné ? Non, répond la Mairie**. Elle précise : « Si les travaux ont pris du retard, c'est à cause du référé du 24 décembre 2021 », déposé par Bancs Publics et des riverains. **Oui, sans notre détermination, ce projet désastreux aurait commencé et la saison aurait été perdue pour les commerçants, sédentaires ou non, les cafés-restaurants.** Les familles et les enfants, les visiteurs ont pu profiter de la fraîcheur de cette place centrale arborée et ombragée, malgré la longue canicule de cet été.

## Le seul permis existant est celui de démolir le kiosque !

L'association Bancs Publics et 24 riverains ont déposé un recours en annulation de ce permis devant le Tribunal. Pourtant, la Mairie annonce à des commerçants, forains et brocanteurs que **le démontage de certains éléments de la place est prévu fin septembre**. Elle annonce que **la place serait fermée** et qu'il ne serait plus possible aux marchands de s'y installer les jours de marchés et de brocante.

## Mais avec quelles autorisations ? Elles n'existent pas !

La Mairie précise qu'elle compte relancer les travaux et que « **tous les documents et permis qui manqueraient seront redéposés au moment opportun** ».

Mais c'est quoi et c'est quand un « moment opportun » ?

**Déposer un permis ne suffit pas. Il faut qu'il soit accepté** après un délai d'instruction de **5 mois pour un Permis de Construire** et de **3 mois pour un Permis de Démolir** en SPR, Site Patrimonial Remarquable, ce qui est le cas de la place. Et, **pour qu'un permis soit accepté par le Maire, il faut qu'il soit "acceptable"**. Ces derniers mois, il a déjà dû en rejeter deux, tellement ce projet est irréalisable.

**Avec l'appui de la population, des commerçants sédentaires, ou non sédentaires, nous ne laisserons pas commencer les travaux pour ce projet insensé.** Nous sommes toujours mobilisés, plus que jamais. **Nous empêcherons la destruction de la place !**



**Bancs Publics Sète**  
bancspublicssete@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique